



Programme partenarial Transition énergétique & sociétale

IL FAUT FAIRE EVOLUER NOS « MODES DE VIE » ! OUI MAIS COMMENT ?

Résumé : C'est désormais devenu une banalité de dire que, face à l'urgence écologique, « il faut faire évoluer nos modes de vie », ou bien qu'« il faut changer de comportement ». Et on y ajoute souvent « dans une temporalité courte », à l'échelle de quelques décennies.

Au-delà de ces déclarations incantatoires, avec la sobriété et la résilience en visée, qu'entend-on au juste par « modes de vie » ou « comportement » ? Quels sont les leviers et les freins pour les faire évoluer ? Quelles modifications peut-on envisager aux différentes échelles géographiques et politiques ? Est-ce possible dans les échéances indiquées ?

Une dizaine de partenaires du programme TES¹ ont exploré ces questions. Ce document résume les principales avancées de leurs travaux.

LES LIMITES DES POLITIQUES PUBLIQUES CENTREES SUR L'INDIVIDU ET SUR LA TECHNOLOGIE

Depuis les années 70, les différentes crises énergétiques ont vu la mise en place de politiques publiques sur la maîtrise de la consommation d'énergie, avec une approche centrée sur la sensibilisation et l'incitation au changement individuel ou encore sur les innovations technologiques.

Suffirait-il ainsi d'être informé.e ou encouragé.e financièrement, ou encore de développer un certain nombre d'innovations technologiques pour « réussir la transition énergétique » ?

La réalité est bien évidemment plus complexe. Le constat partagé dans les travaux sur la consommation d'énergie souligne les limites d'une approche centrée sur les seuls arbitrages du consommateur. Ces derniers résultent en effet, pour une bonne part, de contraintes matérielles et sociales qui échappent au contrôle des seuls individus². Les marges de manœuvre à l'échelle des pratiques individuelles restent donc

limitées comme peut être aussi limité l'effet des seules technologies sur les usages.

Surtout, cette approche ne remet pas vraiment en cause les systèmes de production et de consommation. La mise en place du tri sélectif, par exemple, a eu peu d'incidence sur la quantité annuelle de production de déchets ménagers (-0,3% seulement en 10 ans³). L'actualité récente nous a aussi rappelé que des politiques d'incitation peuvent avoir des conséquences sociales inattendues. En témoigne par exemple l'évolution de la taxe carbone et les mouvements sociaux qui s'en sont suivis.

Ainsi, alors même que des dispositifs sont mis en place pour inciter à l'évolution des pratiques individuelles, ils viennent souvent se heurter à de multiples facteurs non pris en compte au départ.

L'approche doit donc être systémique et non sectorielle, collective et non individuelle, co-élaborée et non « descendante ». Alors comment s'y prendre ?

¹ Voir l'encadré en fin de document

² Solange Martin, Albane Gaspard, « Les comportements, levier de la transition écologique ? Comprendre et influencer les comportements individuels et les dynamiques collectives », *Futuribles*, 2017, vol.4, n°419, p. 33-44.

³ ADEME, *Déchets les chiffres-clefs 2018*, mai 2019.

LES MODES DE VIE : UN CONCEPT POUR DECRIRE « L'ARCHITECTURE DU VIVRE-ENSEMBLE⁴ »

Les modes de vie correspondent à la manière dont une population donnée, sur un territoire, se déplace, mange, habite et plus généralement produit, consomme, interagit et vit ensemble.

D'après les travaux de Bruno Maresca⁵, toutes ces pratiques de la vie quotidienne participent en fait d'un cadre de référence plus large, à l'échelle de la société, constitué aussi de l'ensemble des normes et de toutes les conditions matérielles d'existences.

Le fait par exemple d'habiter en ville ou en campagne aura des conséquences sur notre manière de nous déplacer, de nous alimenter, de faire nos courses...

D'où l'importance de considérer nos pratiques dans leur ensemble, et leur évolution possible dans les cadres qui les structurent.

SIX DIMENSIONS INTERDEPENDANTES A PRENDRE EN COMPTE POUR INTERVENIR SUR LES MODES DE VIE

Toujours sur la base de ces travaux, six dimensions interdépendantes ont été mises en évidence et explicitées dans le cadre de TES.

On trouve ainsi :

- Les **comportements et habitudes de la vie quotidienne** (« j'ai l'habitude de... ») qui interrogent **nos besoins et nos envies**. Si les besoins sont limités (comme boire ou manger par exemple), les désirs sont infinis⁶. Le développement de nos sociétés, basé sur la consommation, nous invite peu à cette réflexion ;
- Un ensemble, justement, de **valeurs et de représentations** (la voiture peut être un symbole de liberté et/ou d'appartenance

sociale, la solidarité et le partage, les communs...).

- Un ensemble d'**objets** et de **systèmes techniques** (le vélo électrique, la laine de bois pour isoler les maisons, le smartphone, les éoliennes, les plateformes numériques, les algorithmes...). Ils sont souvent considérés comme source de croissance et associés à des « opportunités » ;
- Le **territoire physique et les infrastructures** qui correspondent au cadre environnemental (présence de montagnes ou d'un fleuve) et matériel (le réseau électrique, les pistes cyclables, les transports en commun, les services publics...). Il s'agit là d'un secteur d'investissements la plupart du temps importants et publics ;
- Les **institutions** (locales, nationales et supranationales), productrices de **normes et de stratégies** : les PCAET⁷, la loi de transition énergétique, les incitations fiscales, les taxes, les accords de libre-échanges... Le contexte international (Européen ou mondial) limite ici régulièrement la marge de manœuvre de la puissance publique, qui bute aussi sur les décalages entre mesures « technocratiques » et « réalités » du terrain ;
- **L'organisation de la vie sociale et économique** comme le télétravail, le commerce à distance, le covoiturage, l'autopartage... ;

Ainsi, pour faire évoluer nos modes de vie en tenant compte de l'ensemble du contexte, il faudrait raisonner et agir autour de ces six dimensions qu'on peut d'ailleurs regrouper pour simplifier autour de 3 axes principaux : le cadre

⁴ Bruno Maresca, Anne Dujin, « La transition énergétique à l'épreuve du mode de vie », *Flux*, n°96, avril 2014, p.10-23.

⁵ Bruno Maresca, « Mode de vie : de quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ? », *La pensée écologique*, n°1, oct. 2017.

⁶ Daniel Cohen, « Le monde est clos et le désir infini », *Le Livre de poche*, n° 34387, janv. 2017.

⁷ Plan Climat Air Energie Territorial de l'agglomération

matériel qui comprend notamment toutes les infrastructures sur les territoires, le cadre organisationnel et institutionnel qui comprend l'économie, et enfin l'ensemble des comportements, des pratiques quotidiennes comprenant aussi les valeurs et les représentations. Tous ces facteurs, interdépendants, jouent un rôle important. Mais comment interagissent-ils les uns sur les autres ? Comment font-ils système ?

POUR CHANGER LES PRATIQUES, IL FAUT PENSER SYSTEMIQUE

Les interactions sont en fait multiples : les objets techniques influencent par exemple les habitudes de la vie quotidienne, l'organisation économique et sociale vient structurer de son côté les territoires avec les réseaux par exemple et enfin les valeurs et représentations imprègnent les institutions qui, à travers la production des normes, consolident l'ensemble du système. La boucle est bouclée d'une certaine façon.

Chacune de nos pratiques ou tentative de changement de pratiques mobilisent ainsi d'une façon ou d'une autre l'ensemble de ce système.

Prenons l'exemple de la mobilité.

Pour limiter l'usage individuel de la voiture, il faut bien sûr cibler des infrastructures et des innovations techniques, en créant notamment des voies dédiées ou des applications de covoiturage simples et efficaces.

Mais il faut également que les pouvoirs publics travaillent avec les organisations sociales et économiques pour, en lien avec les salariés, préciser les besoins et les champs de contrainte.

N'oublions pas enfin le travail nécessaire sur le sens et les comportements : expliciter l'impact et le coût de l'usage individuel de la voiture, poser l'économie de partage comme horizon possible pour nos sociétés, accompagner le changement, intégrer le temps nécessaire pour que les pratiques changent au moment de l'évaluation du dispositif...

LE TRI SELECTIF : EXEMPLE D'UNE EVOLUTION (PROGRESSIVE) DE NOS PRATIQUES

Au début du XX^{ème} siècle, avec la mise en place de la collecte publique, les déchets vont progressivement être enfouis, sans tri préalable. Pour inverser le modèle, vers le début des années 1990, les autorités vont agir sur les six dimensions des modes de vie.

En 1992, une loi généralise la valorisation des déchets ménagers (institutions et cadre normatif). La société Ecoemballage va être créée et va recevoir une redevance payée par le secteur industriel. Ainsi, le tri va être encouragé (organisation de la vie économique). Des centres de tri sont créés et vont progressivement succéder aux incinérateurs (objets et systèmes). Les communes qui se réunissent en syndicat sont mises à contribution pour organiser la collecte (territoire et infrastructures). Enfin, la mise en place du tri sélectif s'accompagne d'une campagne de formation aux éco-gestes. Il s'agit alors d'accompagner le changement des habitudes (la poubelle jaune devient un repère) mais aussi nos représentations (notre rapport au déchet).

Malgré tout, cette généralisation du tri des déchets n'a encore qu'un impact relatif en terme de volume de déchets effectivement recyclés. En 2018, seuls 20% des déchets plastiques sont recyclés ! (*Le Monde*, 13-08-2018) L'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques, obligatoire à partir de 2022, devrait permettre de relever sensiblement ce taux.

Quant à la question plus globale de l'évolution de nos modes de vie, il faudra penser les projets en relation les uns avec les autres. Et oui ! Comme nous l'avons déjà dit, les différentes pratiques et leur évolution sont fortement imbriquées.

Du fait de cette complexité, sommes-nous pour autant condamner à ne pas pouvoir agir ? Les réponses ne se limiteraient-elles qu'à l'échelle nationale et européenne ?

LES TERRITOIRES LOCAUX : UNE ECHELLE PERTINENTE POUR AGIR SUR LES MODES DE VIE

Si les décisions les plus structurantes se situent bien sûr à l'échelle nationale voir internationale, l'échelle territoriale apparaît cependant bien située pour associer des pratiques nouvelles issues de la société civile à des aménagements portés par les acteurs publics et ainsi faire système pour changer des modes de vie.

Des collectifs d'acteurs peuvent par exemple développer des projets d'énergie citoyenne, des AMAPs, des « repairs café », du covoiturage, des tiers-lieux, la gestion partagée des déchets sur une zone d'activités... Charge à la collectivité de de jouer son rôle, très important, pour soutenir et transformer l'essai à l'échelle du territoire. La qualité de la coopération entre les acteurs publics, privés et associatifs est ici majeure. Beaucoup reste à faire et à imaginer pour faciliter les apprentissages et trouver des modalités nouvelles pour « faire ensemble ». Changer les modes de vie se fera avec les habitants, ou pas.

Si les (non) dispositions nationales sont parfois bloquantes comme pour le photovoltaïque tiers-investisseur, la taxe carbone « socialisée » ..., les acteurs locaux disposent, nous le voyons, de nombreux outils pour faire émerger de nouvelles pratiques. Sans oublier le « pas de côté » nécessaire, l'« envie et la confiance » à susciter, la co-élaboration de la décision publique à expérimenter.

Faisons l'hypothèse que plus ces initiatives et projets locaux émergeront, plus le national suivra.

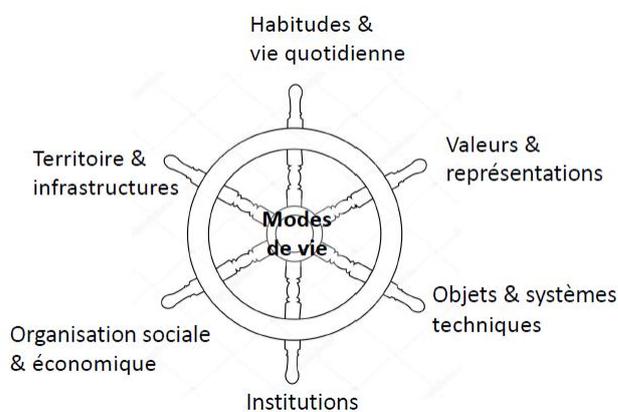
Mais un projet EnR citoyen fait-il évoluer à lui seul les modes de vie ? Comment alors faire en sorte qu'un projet fasse progresser nos pratiques ?

VERS UNE GRILLE D'ANALYSE POUR ACCOMPAGNER LES STRATEGIES DE TRANSITION TERRITORIALE ?

Si, comme nous l'avons vu, l'évolution des modes de vie suppose d'articuler différents éléments de contexte, pourquoi alors ne pas s'appuyer sur une grille d'analyse pour aider à la conception et à l'évaluation de projets et s'assurer qu'ils contribuent à un véritable changement ? Pourquoi ne pas en faire aussi un outil amont (avec beaucoup de prudence cependant) pour l'attribution de financements ?

Pour savoir si la proposition est pertinente, le mieux est sans doute de l'expérimenter.

A suivre donc...



LE PROGRAMME TES, EN QUELQUES MOTS...

Le programme partenarial d'action-recherche Transition Energétique et Sociétale (TES) travaille de manière systémique à l'articulation des politiques publiques et des initiatives collectives de la société civile, pour favoriser les transitions au niveau territorial.

Pour la période 2018-2021, le programme TES travaille sur 4 territoires partenaires, avec plus de 30 organisations engagées.

Pour en savoir plus :

<http://www.college-transitions-societales.fr>

College-TS@imt-atlantique.fr